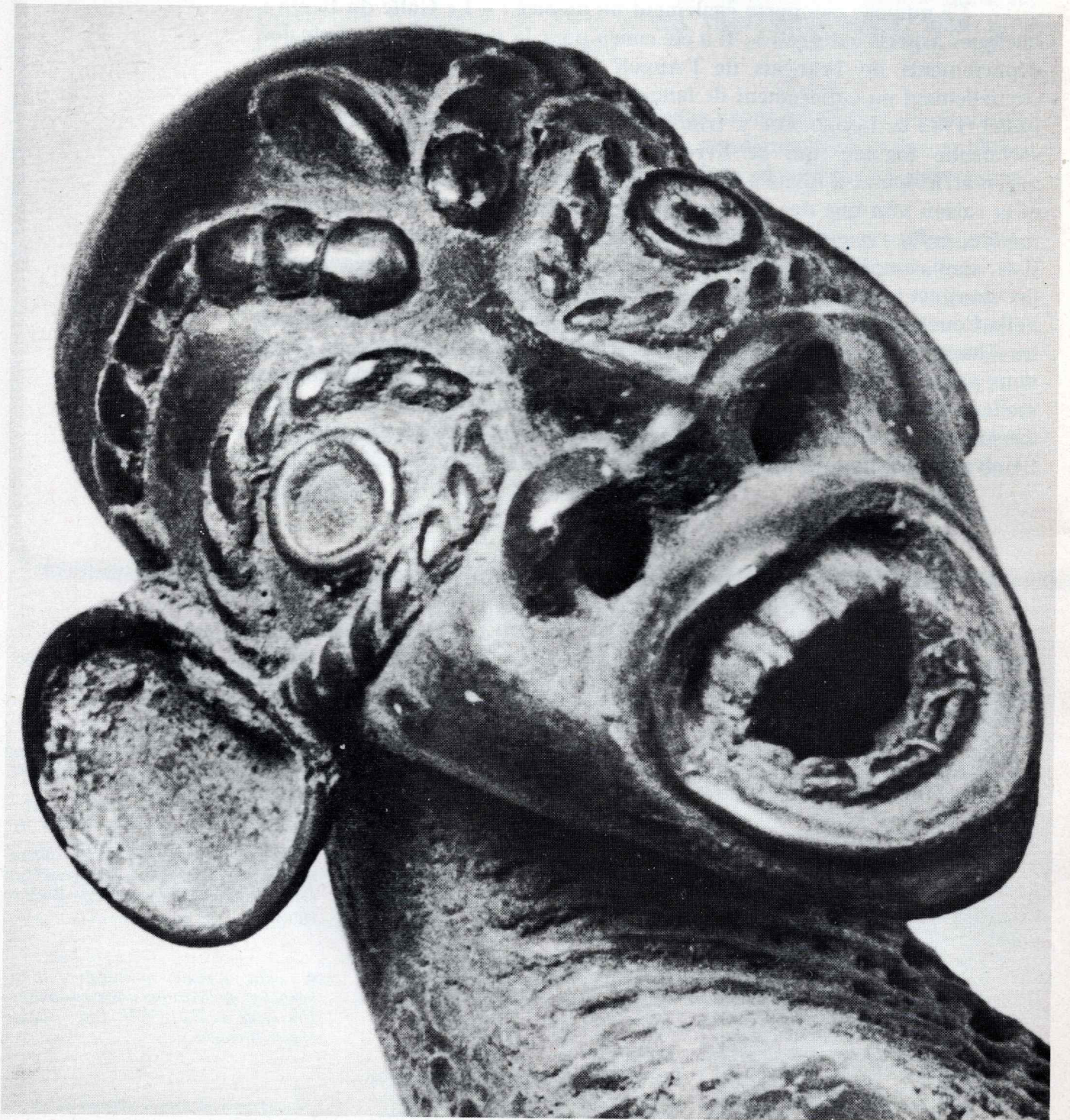


l'université a-t-elle peur de la d'expression française ?



littérature négro-africaine

L'enquête menée auprès de vingt-cinq institutions universitaires et dont on trouvera explication dans le présent numéro a permis de mettre en évidence tour à tour les lieux où existent un enseignement et une recherche dans le domaine de la littérature négro-africaine d'expression française, les niveaux du cursus où ceux-ci interviennent, la forme et les modalités qui caractérisent les différentes réalisations répertoriées.

Au total, le bilan en ce début d'année 1982, est loin d'être négligeable, en particulier si l'on tient compte des organismes spécialisés comme le Cerclef à Paris XII, le Celma à Bordeaux III, le Cif à Paris IV ainsi que du nombre d'étudiants concernés par ce type de formation. A quoi il faut ajouter les départements ou Uer qui accordent une large place à cette littérature, par exemple, l'Uer de littérature générale et comparée de Paris III, celle des Antilles-Guyanne, ou celle encore de Paris X ainsi que le département d'études et de recherches interdisciplinaires, toujours à Paris X.

la littérature africaine, hors du champ de l'africanisme ()*

Ces données qui, par définition, mettent l'accent sur ce qui existe ne doivent pas cependant nous faire oublier que la littérature négro-africaine d'expression française demeure dans l'ensemble du tissu universitaire français, une discipline fragile et pas encore vraiment reconnue.

L'université et les organismes de recherche accordent depuis longtemps une large place à l'histoire de l'Afrique, à sa géographie, à l'étude de ses langues, de ses sociétés, de son économie. Il existe ainsi un champ africaniste qui constitue traditionnellement une des directions de la recherche française depuis pratiquement un siècle. Dans ce champ africaniste, une place importante a toujours été faite à la littérature orale produite dans les langues africaines et les travaux réalisés dans ce domaine constituent un secteur particulièrement fécond bien qu'on puisse, légitimement semble-t-il, déplorer parfois la ten-

dance consistant à subordonner la littérature orale à la linguistique africaine, à l'ethnologie ou à l'étude des mythes et par là même à négliger quelque peu la dimension proprement littéraire des textes oraux recueillis en Afrique ou aux Antilles.

En revanche, la littérature négro-africaine écrite dans les langues européennes et, dans le cas qui nous concerne, la production de langue française ne fait pas encore partie du champ africaniste évoqué à l'instant. Elle est, de plus, pratiquement absente des programmes de lettres modernes ou de littérature comparée au niveau du Deug et de la licence, même à titre d'option. Elle apparaît essentiellement, ainsi que le révèle l'enquête, au niveau de la maîtrise, du Dea et du 3^e cycle. Et de façon limitée. L'absence de formation en amont rend la tâche des enseignants particulièrement difficile : ces derniers doivent consacrer une part importante du maigre volume horaire qui leur est concédé à sensibiliser les étudiants à des faits et des problématiques qui auraient déjà dû faire l'objet d'un enseignement dans les années précédentes et se trouvent ainsi conduits trop souvent à passer rapidement sur les questions les plus

actuelles — par exemple, le problème posé par le développement de la psychanalyse en Afrique ou le débat sur la « philosophie africaine », c'est-à-dire celles qui sont les plus passionnantes à étudier et les plus formatrices, tout simplement parce que le savoir n'est pas encore constitué.

Les auteurs africains ou antillais, de plus, n'ont jusqu'à présent jamais figuré aux programmes des différents concours de recrutement : agrégation, Capes, Capceg, etc. Et, sur ce plan, on appréciera d'autant mieux l'innovation qu'a pu constituer tout récemment l'introduction d'un roman d'Achebe à l'agrégation d'anglais, ce qui est apparu à juste titre comme une sorte de reconnaissance officielle du fait que l'Afrique relevait **aussi**, à travers certains de ses pays, du monde littéraire anglophone.

De même, au niveau national cette fois, il est significatif qu'une instance comme le Conseil supérieur des corps universitaires (Cscu) qui avait succédé au comité consultatif des universités et que l'actuel ministre de l'Éducation nationale vient de dissoudre au cours du dernier trimestre de l'année 1981, ainsi que les commissions de spécialistes, n'ait jamais prévu l'existence d'une discipline comme la littérature négro-africaine d'expression française. Et cela, alors que le Cnrs en tenait compte depuis longtemps ainsi qu'en témoigne le découpage des disciplines sur lequel repose son **Bulletin signalétique** et la nomenclature des actions de recherche.

Certes, pour qui a connu le fonctionnement de l'ex-Cscu, notamment dans ce qui était sa douzième section (langue et littérature française moderne et contemporaine), cela n'a rien qui doive surprendre.

(*) Les intertitres sont la rédaction.



Mais l'absence de toute référence à la littérature négro-africaine d'expression francophone n'est en fait que l'aspect particulier d'un phénomène beaucoup plus général caractérisé par une définition **à la fois implicite et restrictive** de la notion de littérature française. Pendant des années, une règle tacite a été ainsi imposée et trop souvent acceptée — car cet organisme gérât les carrières des personnels enseignants —, selon laquelle certains auteurs, certaines problématiques, certaines approches étaient considérés par la douzième section comme pouvant entrer dans le cadre de cette définition implicite et restrictive que celle-ci se faisait de la notion de littérature

française, tandis que d'autres se trouvaient écartés avec la plus extrême intolérance sans qu'on prît soin de voir quels pouvaient être l'intérêt et l'objet des travaux portant sur ces nouveaux domaines. De la sorte, se trouvaient rejetées les recherches relatives à la littérature africaine, bien sûr, mais aussi toutes celles qui proposaient d'autres approches du fait littéraire : introduction d'une information philosophique, psychanalytique ou sociologique, analyse de la littérature dans sa dimension institutionnelle, étude de la relation existant entre littérature et enseignement, approche des textes considérés comme non « littéraires » (presse, littérature

« populaire », bande dessinée, etc.).

Bref, autant de tentatives auxquelles il valait mieux renoncer et contre lesquelles s'exerçait, au fond, un même principe d'exclusion dirigé contre la recherche, l'innovation et, disons-le tout simplement, l'intelligence.

Ce rapide rappel d'une situation dont on espère qu'elle appartient désormais au passé était nécessaire pour comprendre le divorce qui s'est établi entre les faits et la place que leur reconnaissait à son plus haut niveau l'institution universitaire. Il existe une production littéraire francophone, notamment négro-africaine, relativement ancienne, importante, variée et dont certaines œuvres telles celles de Césaire, Damas, Fanon, Senghor, J.-S. Alexis, Roumain, Mongo Beti, D. Diop, Rabearivelo, Rabemamanjara, etc. ont acquis une audience mondiale ainsi qu'en témoignent les traductions qui en ont été faites en anglais, espagnol, italien, portugais, russe, allemand, et la place qu'elles occupent dans les programmes de nombreuses universités étrangères, en particulier aux États-Unis, au Brésil, en Suède. Mais la connaissance de cette littérature n'entre guère dans le champ du savoir tel que le conçoit l'institution universitaire française. Ce domaine demeure marginal et sa connaissance par les étudiants, les enseignants et/ou les chercheurs ne procure, sauf exception, aucune compétence statutairement reconnue. La littérature africaine fait partie des savoirs que l'on peut, au même titre que le football ou l'horticulture, ignorer sans risques.

Telle est la situation paradoxale dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. En effet, si l'on tient compte, d'une part, du volume que représente cette production littéraire et, d'autre part, du fait que le français — comme l'anglais, l'espagnol et le portugais — est une des langues par lesquelles s'exprime une part de la créativité du tiers monde, on ne peut manquer d'être frappé par le caractère incomplet de la formation dispensée aux étudiants et de l'illusion dans laquelle on les entretient en les invitant à penser, du Deug à l'agrégation de lettres modernes, que la France est le seul pays qui produise une littérature de langue française.

**proposition
d'explications
d'un état de fait**

Quelles sont les raisons qui paraissent susceptibles d'expliquer une telle situation et par la même d'en révéler la signification profonde ? A cette question, on est tenté bien évidemment de répondre en insistant sur l'ignorance et le manque d'information dont la littérature négro-africaine se trouverait ainsi être l'objet ou la victime. C'est là la première explication qui vient à l'esprit : comme tout système d'enseignement, l'institution universitaire tend à reproduire et à se reproduire et ne peut par conséquent aborder que très lentement les domaines nouveaux du savoir.

Il n'est pas certain cependant que le problème doive être posé tout à fait en de tels termes. En effet, loin d'être un obstacle à la recherche, l'ignorance peut constituer tout aussi bien pour le sujet concerné une incitation à découvrir ce qu'il ne connaissait pas encore dès lors qu'à la suite de diverses circonstances il se trouve confronté à un champ du savoir et un ordre de préoccupations qui échappaient jusqu'alors à son attention.

Or, ce que nous constatons lorsque nous examinons l'attitude que manifeste l'institution universitaire, notamment dans les disciplines littéraires, à l'égard de la littérature négro-africaine, c'est moins l'ignorance au sens que nous donnions à l'instant à ce terme avec ce qu'il peut impliquer de vertu scientifique, qu'un mouvement subtil consistant à la fois à repérer le champ formé par la production littéraire négro-africaine, à le circonscrire, et à le rejeter. En somme, une ignorance qui n'a rien d'innocent et où l'on reconnaît le mécanisme même du préjugé qui est la projection d'un savoir préconçu, incomplet et injuste. Une ignorance vigilante et soupçonneuse qui paraît ainsi toujours redouter une éventuelle confrontation avec la littérature négro-africaine.

Ce n'est donc pas le manque d'information ou de curiosité qui fait obstacle à une prise en compte véritable de la littérature négro-africaine, mais plutôt l'existence de

ce savoir préconçu, de ce demi-savoir, dont il convient maintenant d'examiner quelques unes des composantes. Parmi celles-ci, on retiendra d'abord le poids toujours très fort, au sein de l'Université, d'une tradition culturelle centrée sur la France et, plus spécialement même, sur certains aspects seulement de la France. C'est dans cette perspective qu'il convient de situer, par exemple, le dénigrement qui se manifeste à l'égard de ce qui est réalisé dans les universités étrangères, notamment celles des États-Unis, et, plus généralement, la difficulté que l'on éprouve pour appréhender la place de la France dans le monde sur le plan culturel, avec ses aspects positifs mais aussi ses retards et ses lacunes. Cette difficulté se manifeste de façon nous semble-t-il particulièrement symptomatique dans le rapport ambigu que nombre d'universitaires français, notamment dans les départements de lettres, entretiennent avec la langue française que l'on valorise de façon en quelque sorte abstraite, car on en prend en compte ni l'implantation effective de celle-ci dans le monde ni la signification que peut revêtir l'existence, sous des formes diverses, d'un certain nombre de littératures francophones.

Un autre élément dont il faut également tenir compte nous paraît résider dans le déclin de l'interdisciplinarité dont on oublie aujourd'hui qu'elle avait été, ainsi qu'en témoigne l'œuvre de Lanson pour la littérature française ou celle de Baldensperger pour la littérature comparée, à l'origine du renouveau, au début de ce siècle, des études et de la recherche universitaire en matière de littérature. La mise à l'écart de l'histoire et des sciences sociales, comme disciplines susceptibles d'éclairer le fait littéraire — pensons seulement à un travail comme celui de P. Hazard, *La crise de la conscience européenne* —, a conduit progressivement à cette conception restrictive et implicite du fait littéraire que nous rappelons au début. Dans ces conditions, la littérature négro-africaine pouvait difficilement apparaître aux yeux des responsables de la politique universitaire comme un objet légitime susceptible d'entrer dans le champ formé par l'étude des lettres modernes, elle qui justement ne peut guère être isolée, du moins à

un certain stade de la recherche, de l'environnement culturel politique, social et historique dans lequel elle est apparue et se développe et qui constitue, bien qu'il soit absolument nécessaire d'aller au-delà, le premier facteur qui la caractérise.

Ces remarques valent au fond pour l'ensemble des littératures francophones qu'il importe de replacer dans le contexte qui est le leur — songeons par exemple au cas du Québec. Mais s'agissant de la production littéraire du Maghreb et, plus encore, de celle du monde négro-africain, un autre facteur doit être mis en évidence.

Cette littérature qui s'exprime en français est — peut-être paradoxalement et c'est là un autre problème — une littérature du tiers monde et peu de gens dans les pays développés, y compris dans les universités, sont prêts à accepter l'idée que le tiers monde puisse être porteur de valeurs susceptibles d'enrichir le patrimoine culturel de l'humanité. Il arrive d'ailleurs que cette attitude se manifeste de façon active, pour ne pas dire activiste : ainsi, un des ex-principaux responsables, à l'échelon national, des études littéraires françaises parlait de « littérature indigène » et n'hésitait pas à dire, à propos d'un projet de thèse concernant les rapports entre la poésie négro-africaine et le surréalisme, qu'il avait toujours pour sa part préféré « l'esthétique du Parthénon à celle de la Cabane bambou ».

De la sorte, on rejette toute une partie de l'humanité sous le prétexte plus ou moins explicitement affirmé qu'elle n'a encore donné naissance ni à Proust ni à Faulkner ni à Goethe. Mais, en agissant ainsi, on fait preuve d'une singulière mauvaise foi. En effet, on procède comme si la finalité des études et des entreprises en matière de littérature était de déterminer la **valeur** des œuvres alors que ce qui compte c'est bien plutôt de déterminer leur **signification**, seul objet au demeurant auquel on puisse en toute rigueur se consacrer puisqu'on n'a jamais réussi jusqu'à présent à faire de l'esthétique une science exacte. Et on oublie, par là même, que nombre de textes qui entrent traditionnellement dans le champ de l'enseignement et de la recherche universitaire sont loin de susciter ce vertige que beaucoup feignent d'exiger des

textes africains. Ceci, pourtant, n'a jamais empêché qu'on puisse mener à propos de ces textes « mineurs » ou « marginaux » de la littérature française — par exemple, la poésie scientifique au XVI^e siècle à laquelle A.-M. Schmidt a consacré un ouvrage extraordinaire — des travaux intéressants parce que justement ceux qui les ont conçus se préoccupaient, avant tout, non de mettre en évidence l'éventuelle valeur des textes mais seulement de souligner la signification qu'ils leur paraissaient revêtir.

On objectera sans doute que l'Occident a su parfois reconnaître que le tiers monde était producteur de valeurs éthiques ou esthétiques et l'on ne manquera pas à ce sujet de se référer à la problématique du Bon sauvage ou à des phénomènes comme le jazz, la danse, l'art nègre dont tout le monde aujourd'hui s'accorde à reconnaître l'intérêt. Mais ce processus de valorisation, particulièrement celui qui concerne la création plastique, ne débouche que très imparfaitement sur une reconnaissance de l'altérité esthétique des peuples non européens. Comme l'a écrit Jean Laude, dans son ouvrage **La peinture française (1905-1914) et l'« Art nègre »**, « Toute révélation » concerne moins l'objet qui l'a provoquée ou qui en a été l'occasion que le contenu profond de ce que cet objet a permis de découvrir. Ce n'est peut-être pas l'art nègre que les artistes modernes découvrirent au début du siècle mais ce fut probablement l'art moderne qui se découvrit en découvrant l'art nègre. Loin d'être une révélation, l'art nègre apparaîtrait comme un **Révéléteur** ». En outre ce processus est loin d'être dépourvu de toute ambiguïté dans la mesure où il implique une affirmation plus ou moins nettement exprimée de la stagnation des peuples en question sur le plan de la production conceptuelle comme sur le plan de la production littéraire dont la particularité essentielle est d'avoir comme matière première le langage.

Cette différence de traitement dont sont l'objet respectivement de la part de l'Occident les arts plastiques et la littérature mérite qu'on s'y arrête quelques instants. En effet, s'il est relativement facile de détourner les arts plastiques et de les intégrer dans le champ de la réflexivité occidentale qui a su mener de

pair et la conquête de nouveaux territoires exotiques et la constitution des musées, il n'en est pas de même avec la littérature.

Celle-ci, à son niveau le plus immédiatement perceptible, développe un discours que l'on ne peut guère éluder dès lors qu'on s'intéresse au monde négro-africain ni non plus subordonner à une stratégie intellectuelle dont l'initiative serait strictement occidentale. Souvenons-nous des propos toujours actuels que tenait Sartre, dans l'ouverture d'**Orphée noir** : « Qu'est-ce donc que vous espériez, quand vous ôtiez le baillon qui fermait ces bouches noires ? Qu'elles allaient entonner vos louanges ? Ces têtes que nos pères avaient courbées jusqu'à terre par la force, pensiez-vous, quand elles se relèveraient, lire l'adoration dans leurs yeux ? Voici des hommes noirs debout qui nous regardent et je vous souhaite de ressentir comme moi le saisissement d'être vus. Car le blanc a joui trois mille ans du privilège de voir sans qu'on le voie ; il était regard pur, la lumière de ses yeux tirait toute chose de l'ombre natale, la blancheur de sa peau c'était un regard encore, de la lumière condensée. L'homme blanc, blanc parce qu'il était homme, blanc comme le jour, blanc comme la vérité, blanc comme la vertu, éclairait la création comme une torche, dévoilait l'essence secrète et blanche des êtres. Aujourd'hui ces hommes noirs nous regardent et notre regard rentre dans nos yeux ; des torches noires, à leur tour, éclairent le monde et nos têtes blanches ne sont plus que de petits lampions balancés par le vent ».

On ne saurait mieux souligner ce que l'on pourrait appeler le caractère désagréable et intempestif que présente pour l'Occident le discours que développe le monde négro-africain à travers sa production littéraire. Celle-ci, en effet, se réfère d'abord à des réalités et à un environnement culturel peu familiers du lecteur européen. Elle dit en outre comment les négro-africains perçoivent leur propre rapport à l'Occident, hier dans le cadre du système colonial et aujourd'hui dans celui de l'impérialisme, dévoilant ainsi tout un ensemble de phénomènes, d'une horreur parfois très concrète, que les grands moyens internationaux de communication trop souvent oc-

cultent ou déforment, comme le relève par exemple le recours complaisant au thème du pouvoir africain ubuesque auquel il est urgent d'opposer ce que disent sur ce même sujet A. Fantouré, dans **Le cercle des tropiques** ou **Le récit du cirque de la vallée des morts**, ou encore Mongo Beti, dans sa **Trilogie**.

Enfin, dans sa dimension plus proprement littéraire, cette production s'articule sur une confrontation incessante avec les textes que l'Europe a consacrés, depuis près de trois siècles, à l'Afrique et à l'homme noir : textes exotiques et négrophiles du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e, textes relevant de la littérature coloniale de fiction, textes ethnologiques, textes anticolonialistes. Elle les lit, les démonte, les prolonge ou, au contraire, les récuse et les subvertit. Bref, par ce travail intertextuel, elle reprend une initiative qui lui avait été jusqu'alors déniée sur le plan intellectuel et se situe face au discours occidental.

Mais il y a plus. Le propos que développent les écrivains négro-africains n'est pas seulement désagréable ou intempestif pour les milieux traditionnellement conservateurs de l'Occident. Il peut également poser problème à tous ceux qui, depuis toujours, se sont opposés au principe de la domination coloniale ou néo-coloniale et ont soutenu les luttes menées par les peuples en vue de leur libération. C'est qu'en effet, dans le cadre de ce travail intertextuel que nous évoquons à l'instant, les écrivains négro-africains lisent l'histoire de l'Occident non comme une histoire universelle mais en fonction seulement de ce qu'elle a apporté effectivement aux peuples négro-africains.

La lecture de ces écrivains risque de conduire à un certain nombre de remises en question inéluctables. Notre vision du monde et de l'histoire s'en trouvera modifiée. Ainsi, envisagée, comme le fait Césaire dans son **Toussaint Louverture**, sous l'angle de sa politique coloniale et des positions adoptées par les gouvernements successifs à l'égard de l'esclavage, la Révolution française apparaît sous un jour moins émancipateur, en dépit d'exceptions notables, que nous ne pouvions le penser en nous fondant sur l'image habituellement donnée de

celle-ci. De même, rapproché des révoltes d'esclaves qui ont marqué toute la période de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, le décret d'abolition pris par le gouvernement provisoire en 1948 prend peut-être alors une signification plus relative et plus conjoncturelle. De même encore, la solidarité souvent affirmée entre le prolétariat des pays industrialisés et les peuples coloniaux, présentés tous deux comme des victimes du capitalisme, devient un phénomène moins évident dès lors qu'on tente de déterminer la corrélation qui peut exister entre l'exploitation des pays coloniaux ou néo-coloniaux et le progrès social des pays développés.

La fréquentation des textes produits par les écrivains négro-africains invite de la sorte à un réexamen du discours que l'Occident tient sur les peuples africains. Il ne s'agit pas pourtant d'une déclaration de guerre faite à l'Occident ni non plus de substituer au discours occidental un contre-discours négro-africain mais bien plutôt de ce que Césaire appelait la « postulation agressive » de la fraternité dont il convient désormais de tenir compte en établissant une nouvelle intelligence des hommes et des faits et qui doit avoir sa place dans le champ des activités universitaires.

Comment réaliser cet objectif ? Quelques propositions peuvent être avancées à ce sujet. Celles-ci doivent en premier lieu s'articuler sur la prise en compte par l'université de deux faits essentiels. D'une part, l'existence dans le monde négro-africain d'une production littéraire francophone qui constitue l'un des moyens par lequel s'exprime tout simplement aujourd'hui une partie du tiers monde. D'autre part, l'existence dans la population susceptible de fréquenter les universités françaises — tant sur le plan de la formation initiale que sur celui de la formation d'adultes — d'une demande révélant un désir de connaître l'art et la pensée du tiers monde.

La littérature constituant un aspect essentiel de la personnalité culturelle du tiers monde, il paraît nécessaire qu'une information concernant celle-ci apparaisse dans les programmes des formations littéraires dès le Deug. Il importe en particulier que les étudiants pren-

nent conscience que la littérature négro-africaine d'expression française est aujourd'hui l'une des composantes du champ des études littéraires françaises.

L'intégration de cette discipline dans le cursus normal et non plus à titre d'option faciliterait la spécialisation au niveau de la maîtrise et du Dea en permettant aux étudiants comme aux enseignants d'aborder des problématiques nouvelles, liées précisément à la situation dans laquelle se trouve le monde négro-africain aujourd'hui et qui n'est plus la même que celle qui prévalait au cours des années 30 ou 60.

Par ailleurs, la littérature négro-africaine — ainsi que le cinéma — devrait occuper une place importante dans certains secteurs de la formation d'adultes. En effet, si l'on tient compte de l'ancienneté des relations qui se sont instaurées entre la France et l'Afrique, du volume global des tâches de coopération, notamment dans le domaine culturel et l'enseignement, enfin de l'existence en France d'une population négro-africaine, on constatera alors que de très nombreux emplois exigent de ceux qui les occupent une connaissance des problèmes culturels du monde négro-africain. Par les questions qu'elle soulève et la façon dont elle nous invite à dépasser le cadre du discours occidental auquel nous étions jusque là habitués, la littérature négro-africaine peut constituer à cet égard une méditation efficace, sans pour autant qu'il faille la considérer comme la seule possible.

Au niveau des méthodes d'approche, deux grandes directions paraissent devoir être plus particulièrement soulignées : l'interdisciplinarité et la perspective comparatiste. Le recours aux sciences sociales, à l'histoire, à la linguistique et à la sociolinguistique s'avère indispensable pour définir un certain nombre de caractères propres à la littérature négro-africaine et les enjeux que celle-ci représente. Par exemple, peut-on aborder véritablement **Les soleils des indépendances** en faisant totalement abstraction de la question de l'interférence entre le français et le bambara ou l'œuvre de Mongo Beti en négligeant le cadre institutionnel dans lequel le romancier prend soin de situer chacun de ses romans ou groupes de romans ?

La perspective comparatiste pourra donner lieu à une confrontation féconde entre la production littéraire francophone et la production anglophone et/ou lusophone, entre la littérature orale et la littérature écrite dans les langues européennes, entre la littérature de l'Europe et celle de l'Afrique, à travers notamment la prise en compte des phénomènes d'intertextualité, mais aussi entre certaines tendances de la littérature négro-africaine et ce que l'on peut observer parallèlement dans la littérature de l'Amérique latine.

Ceci devrait permettre, en évitant un africo-centrisme exclusif dont il ne faut pas sous-estimer les effets négatifs, de maintenir l'enseignement et la recherche en matière de littérature négro-africaine au niveau théorique qu'une telle discipline exige nécessairement. En particulier, on ne doit pas perdre de vue que l'université française, dans le domaine de l'enseignement comme celui de la recherche, est appelée à mettre en place des actions de coopération avec les universités africaines et il importe au plus haut point, nous semble-t-il, qu'un temps d'arrêt soit mis à l'évolution à laquelle on assiste depuis plusieurs décennies et qui se caractérise par le fait que les universités africaines tendent à se spécialiser presque exclusivement dans les questions « africaines », tandis que les universités des pays occidentaux réalisent conjointement des programmes spécialisés — notamment « africanistes » — et des programmes généraux et/ou théoriques. L'interdisciplinarité, la perspective comparatiste et le souci constant de situer l'étude de la littérature négro-africaine dans le cadre de quelques problématiques fondamentales — par exemple, le phénomène d'imposition d'une culture légitime qui concerne aussi bien l'Afrique dans sa relation avec l'Occident que les sociétés de ce même Occident avec la question de la culture « populaire » ou « ouvrière » — sont de nature à freiner sans aucun doute ce processus de **division internationale de la recherche** qui se creuse entre pays du tiers monde et pays industrialisés et constitue au Sud comme au Nord un obstacle essentiel au développement de l'activité scientifique.

Bernard MOURALIS
Université de Lille III.